

LE DEVELOPPEMENT DES ARTS
PLASTIQUES AU RWANDA

Par

HAKIZIMFURA PROTAIS

Attaché au département des Beaux-Arts
Ministère de l'Education Nationale.

COMMENT ENCOURAGER LES ARTS PLASTIQUES.

Dans le cadre du futur projet d'un centre de promotion de créativité intellectuelle sur le mot Kigali, en prévision de l'existence d'une Ecole Supérieure des Beaux-Arts, et de l'éclosion dans l'avenir des centres culturels préfectoraux et communaux, il nous paraît urgent de fonder un noyau créatif rassemblant les artistes et artisans d'un niveau intellectuel satisfaisant, hautement conscientisés par la recherche d'un monde d'expression et d'un langage graphique original, engagés dans la réalité de leur pays et de leur époque. Qu'ils aient eu des contacts prolongés avec les milieux artistiques internationaux, aient reçu leur formation dans les écoles d'arts et d'artisanats nationales, ou soient plus simplement des autodidactes doués, leur préoccupation principale doit être d'unir les poids de leur expérience, leur technicité, leurs connaissances, leur culture générale, de manière à produire un impact sur le plan national, non plus en vue de satisfaire la seule clientèle des touristes, mais bien de toucher la vie quotidienne du peuple dans les divers domaines où la créativité artistique joue un rôle important, dans l'optique d'une mobilisation générale des créateurs intellectuels pour le développement.

En effet, il faut espérer qu'ils assument leur authentique mission: Etre les messagers, les témoins de leur temps, amener les masses populaires elles mêmes à vivre la culture, illustrer et promouvoir de façon dynamique une éthique visant à une plus haute dignité humaine. C'est alors que peut naître la réciprocité, l'échange culturel par lequel l'artiste devenu interprète d'une société qui valorise son action et aux racines de laquelle il puise la sève de son inspiration, rompt enfin cette solitude née d'une interrogation sur le monde. C'est par une incessante mise en question que l'élaborent les formes d'une culture, et c'est pourquoi ni l'éveil artistique du peuple, ni l'épanouissement des créateurs ne peuvent se développer par des chemins séparés sans engendrer la confusion et le malentendu. La société favorise le développement des arts lorsqu'elle est intimement concernée par un mouvement dynamique capable, par son élan vital, de briser l'éclat du silence. Un noyau initial à Kigali essaimant ensuite dans chaque préfecture chaque commune.....

Dans le contexte de cette première initiative, comment la Direction Générale de la Culture et des Beaux-Arts peut-elle assumer sa mission de promotion de la culture nationale, compte tenu de nos ressources limitées et de l'ampleur de la tâche à venir ?....

.../...

a) ATELIER DES BEAUX-ARTS : Sans aborder de prime abord le problèmes de l'évaluation financière, comment la Direction Générale de la Culture et des Beaux-Arts peut-elle envisager la formule d'un atelier des Beaux-Arts à Kigali ?...

Il nous semble que la contribution du Gouvernement est essentielle pour soutenir l'initiative matériellement et moralement.

L'atelier que nous voulons fonder requiert une grande souplesse dans ses statuts et il faut à tout prix éviter de décourager les artistes par la perspective d'un carcan trop rigide. D'autre part il est nécessaire d'assumer leur encadrement par la présence régulière de fonctionnaire (Du Ministère de l'Education Nationale), eux-mêmes artistes compétents en divers domaines, sincèrement attachés à l'essor culturel du Rwanda moderne.

Il leur appartiendra d'accueillir avec perspicacité les premiers artistes désireux de travailler dans l'atelier, de procéder à une sélection intelligente des candidats. Les critères de choix de l'équipe pionnière seront : Diversification des talents, honnêteté intellectuelle, enthousiasme créatif, alliant un niveau satisfaisant de technicité, quoique cette condition ne doit en aucun cas nous amener à écarter les autodidactes à la personnalité transcendante et les jeunes gents doués, éminemment perfectibles.

Cet atelier sera vivant, c'est à dire que tout doit être mis en oeuvre pour que le travail se déroule dans une ambiance d'échange, d'intercoopération, chaque personnalité s'enrichissant au contact de l'autre. Pour ceux qui accentuent d'unir leurs efforts, il nous faut tenir compte de leurs conditions sociales diverses, parfois précaires.

Il convient donc qu'ils trouvent dans cet atelier un centre accueillant à divers points de vue. Le Gouvernement Rwandais s'étant montré vivement intéressé par le développement des arts. (Discours de Son Excellence Monsieur le Président Général-Major HABYALIMANA Juvénal, 5 Juillet 1978): Nous avons lieu de croire que l'Etat puisse prendre en charge une partie des frais d'établissements (locaux, meubles divers, tables de dessin, chevalets, outils, matériaux et fournitures spécifiques).

b) PERSPECTIVES : En collaboration avec les organismes concernés : Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, Ministère de l'Economie et du Commerce; Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Ecole d'Art de Nyundo et les Artistes indépendants de quelque notariété, nous avons procéder à un recensement des artistes et artisans du pays, entrer en contact avec eux, leur donner un point de ralliement; les informer, leur donner un appui réel en vue de faire connaître leur ouvrage, leur permettre d'échanger les idées, de s'exprimer dans un journal etc..... Cette mission de recensement s'intègre dans le projet d'organisation d'une association des artistes, auteurs; compositeurs et éditeurs rwandais patronné par la Direction Générale de la Culture et de Beaux-Arts.

La collaboration de la Radio, de la Presse nationale et de la Revue Education et Culture "Uburezi n'Uburere" à notre action informative pourront être d'un secours appréciable. Le premier Congrès des artistes, auteurs, compositeurs et éditeurs Rwandais qui s'est réuni à Kigali du 26 au 29 juillet 1979 sous les auspices de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Education Nationale; a donné aux congressistes l'occasion d'élire un Comité Consultatif National composé de 11 membres suivant les catégories spécialisés (voir synthèse du rapport final p. 90).

La deuxième étape nous conduit au projet lui-même, l'embryon d'une Ecole Supérieure des Beaux-Arts.

L'importance de ce but dépasse les intérêts personnels, il convient de maintenir un dialogue positif avec les centres culturels patronnés par les pays étrangers coopérants et bien sûr avec les initiatives culturelles des pays environnants. Il ne suffit pas en effet, de fonder un noyau, un groupe d'artistes, encore faut-il judicieusement informer ces membres, leur donner une ouverture sur le monde susciter un épanouissement culturel global.

COMMENT METTRE SUR PIED LA FORMATION ARTISTIQUE DE JEUNES ARTISTES.

Depuis quelques années, le Ministère de l'Education Nationale a porté son attention sur l'adaptation des programmes et le renouvellement des manuels scolaires destinés aux écoles primaires et les écoles d'art pourront bénéficier de ce même renouvellement pour que les artistes puissent dispenser un enseignement de niveau supérieur. Il est à reconnaître que toutes les disciplines relevant de la formation artistique sont souvent négligées dans notre pays et la formation artistique apparaît timidement dans les enseignements des arts : - Plastique
- Appliqué et
- Rythmique (dramatiques).

Quand aux spécialités d'expression dont le choix a retenu notre attention, il sont bien sûr nombreux dans une perspective à long terme pour raisons matérielles compréhensibles, et pour ne pas brûler les étapes nous proposons dès le début encourager chacune des disciplines suivantes :

- Sculpture, peinture, céramique
- Dessin, Sérigraphie, Gravure
- Théâtre, Poésie, Expression corporelle et Mime
- Orfèvrerie, Vitrail, Mosaïque
- Photographie et Cinéma.

.../...

Parmi ces spécialités nous proposons de nous en tenir initialement au Dessin, la peinture, Sculpture, Graphique, Sérigraphie, Céramique et les arts Dramatiques. Une des raisons en étant que la pratique de ces métiers n'exige pas d'investissements prohibitifs. Il importe de donner aux artistes l'éducation nouvelle de physionomie pour adapter l'enseignement aux réalités des milieux Africains. Le travail manuel débouche sur la technologie, ouvre des horizons au monde industriel et économique, il unit l'intelligence théorique et l'intelligence pratique, prépare l'enfant à la vie active. L'artisanat est l'une des activités du travail manuel et l'artisan exécute des chefs d'oeuvre tels que son esprit les a conçus. Au niveau de la conception on constate une traduction dans le domaine artisanal qui caractérise chaque peuple. Le monde évolue sans cesse et une civilisation qui veut se maintenir pendant l'acculturation doit garder ces éléments viables sous peine de disparaître complètement. La future école devra tenir compte de ce risque. La jeunesse d'aujourd'hui se penche beaucoup sur l'occidentalisation et oublie la tradition Rwandaise, elle se trouvera bientôt étrangère à la civilisation ancestrale.

Quand deux cultures s'interpénètrent chacune d'elles apporte à l'autre des éléments nouveaux et reste originale de son essence. L'Afrique, notamment le Rwanda doit conserver ce qu'il y a de positif dans sa tradition, d'où la nécessité d'encourager l'art et l'artisanat à l'école par la confection d'objets simples et utiles.

En définitive, l'introduction de l'art, de l'artisanat et du travail manuel dans l'enseignement ne pose pas de problème, elle vient opportunément à l'heure où notre pays cherche un nouvel équilibre dont l'action éducative en milieu scolaire peut poser les bases.

Suite aux recommandations^s faites par les artistes lors du premier Congrès des Artistes, auteurs, compositeurs et éditeurs rwandais, la Direction Générale de la Culture et des Beaux-Arts ayant dans ces attributions un service chargé de la promotion des arts plastiques, s'est efforcée de promouvoir l'art rwandais par des expositions régulières à l'échelle Nationale et Internationale à savoir que cinq tableaux de peintures qui provenaient des artistes privés ont participé dans la 2ème Foire Philaterique qui s'est tenue à Libreville (Gabon) au mois de juin 1979, et dans cette année en cours notre pays se prépare et à l'aide de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) de participer dans 3ème Foire Interfricaine qui se tiendra à Khartoum malgré les nombreux problèmes que rencontre notre service et surtout la manque des moyens financiers qui handicapent la bonne marche du service, le développement des arts plastiques et la diffusion des oeuvres d'art rwandais. A ce sujet nous souhaitons que le Gouvernement rwandais songe à la création d'un fond de roulement auprès du Ministère de l'Education Nationale ayant dans ces attributions la Culture et les arts. Ce fond nous permettra en cas de nécessité d'acheter les objets d'art auprès des artistes

producteurs, d'autre part d'assurer l'expédition des oeuvres en cas où notre pays est invité de participer dans une exposition à l'étranger.

Actuellement la commercialisation des objets d'art et d'artisanats se développe de plus en plus dans notre pays, on ne peut toujours encourager toutes ces activités mais qu'ils faudrait songer aussi à la collecte des objets traditionnels pour en faire un "Musée de l'antiquité". Du côté des artistes producteurs aussi les moyens financiers, nous constatons qu'ils rêvent surtout aux touristes étrangers au lieu de se pencher aux nationaux.

Ainsi pour mieux diffuser notre art, éveiller le goût des rwandais pour les objets d'art, les artistes producteurs devront songer de vendre leurs oeuvres au niveau national.